

Zeitschrift: L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève
Herausgeber: L'écran illustré
Band: 4 (1927)
Heft: 21

Artikel: A nos lecteurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-729638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE - CINÉMA

Cinéma du Peuple - Maison du Peuple

Samedi 28 et Dimanche 29 Mai 1927, à 20 h. 30

JEAN CHOUAN

Grand Drame historique

CINÉMA DU BOURG, Rue de Bourg, Lausanne
Téléphone 92.41

Du Vendredi 27 Mai au Jeudi 2 Juin 1927

Chaque jour, matinée à 15 h. et soirée à 20 h. 30

Nuits de Montmartre

CINÉMA-PALACE

RUE ST-FRANÇOIS
LAUSANNE

Du Vendredi 27 Mai au Jeudi 2 Juin 1927

Un grand film comique

PAT & PATACHON, Contrebandiers

Une heure de fou rire

UN GRAND DOCUMENTAIRE NATIONAL !

LE RAID DE MITTELHOLZER

en Perse

ROYAL-BIOGRAPH

Du Vendredi 27 Mai au Jeudi 2 Juin 1927

Dimanche 29 Mai : Matinée dès 2 h. 30

LÉON MATHOT

ANDRÉ : LAFAYETTE, ARMAND BERNARD, SUZY PIERSON dans

Paris, Rue de la Paix

Grand film dramatique en 5 parties, d'après la pièce de MM. ABEL HERMANT et MARC DE TOLEDO

PICRATT dans le Train de Luxe !

20 minutes de fou rire

Si vous désirez savoir ce qui se joue dans les cinémas de Lausanne!
CONSULTEZ toujours «L'ÉCRAN» qui paraît CHAQUE JEUDI

FEUILLETON DE L'ÉCRAN ILLUSTRÉ

JEAN CHOUAN

(Suite.)

— C'est pour sauver Marie-Claire ! ajouta le brave homme, baissant la voix. Et tous trois, se tenant par les mains, demeurèrent un instant tout rayonnants de volonté, de dévouement, d'espérance et de courage.

La colère de Marceau.

Une enquête était inutile pour le cas de Marceau, puisque celui-ci reconnaissait les faits qui lui étaient reprochés.

Dès le lendemain matin, le général Canclaux réunit la commission militaire qu'il présidait, dans une des salles du château. Assis entre ses deux assesseurs, il avait procédé à un bref interrogatoire :

— Général, est-il vrai que, le soir de la bataille de Mâchecoul, tu as favorisé la fuite d'un Chouan qui, pris les armes à la main, avait été condamné à être fusillé le soir même ?

Marceau reconnut l'exactitude de cette accusation et répondit qu'il avait fait évader Jacques, non seulement par pitié pour un si jeune homme qui avait fait preuve d'une si grande vaillance au cours des combats, mais encore pour prouver aux Chouans que les Bleus n'étaient pas des bourreaux. Il revendiquait toute la responsabilité de l'acte qui l'amenait aujourd'hui devant le tribunal, ayant agi en toute plénitude de sa volonté.

Cette fière déclaration parut impressionner favorablement les juges et provoqua un murmure d'approbation dans l'assistance, uniquement composée de Kléber, de quelques officiers et des soldats de service. Le commandant qui faisait office d'accusateur se leva et déclara d'une voix tremblante d'émotion :

Mes fonctions ne m'auront jamais été aussi pénibles puisqu'elles me forcent à requérir les rigueurs de la loi contre un héros qui ici tous respectent et admirent. Je laisse à la Commission militaire le soin d'apprécier sa culpabilité. Que seul l'intérêt de la Nation lui inspire son verdict.

Le général Canclaux se leva à son tour et exposa que, vu les circonstances, la Commission

militaire pour le département de la Loire-Inférieure félicitait Marceau pour son acte d'humanité et ne donnait pas suite aux accusations portées contre lui.

Kléber et les autres officiers congratulèrent chaleureusement leur ami qui, à présent, allait se consacrer à la délivrance de Marie-Claire. Comme il cheminait aux côtés de Kléber et de Canclaux, ils se heurtèrent à une foule agitée qui attendait les condamnés du jour, ceux qui eussent dû être exécutés la veille, parmi lesquels figurait le marquis de Thorigné. Marceau fut stupéfait. Devant lui, Ardouin avait refusé de contresigner l'ordre. Il se précipita aussitôt pour voir le délégué, sachant le danger que courait Marie-Claire si cette exécution avait lieu.

Il eut quelque peine à pénétrer dans les appartements du délégué. Il s'adressa à un scribe qu'il envoya auprès d'Ardouin pour solliciter une audience. Le scribe trouva dans le cabinet du délégué Maryse Fleury qui, de la fenêtre, contemplait la charrette qui menait les condamnés vers la guillotine. Furieuse d'être arrachée à ce spectacle plein d'intérêt pour elle, elle renvoya le secrétaire en lui disant que le délégué était très malade et ne recevait personne. Marceau, malgré la défense, entra et se dressa devant l'aventurière. Elle eut peine à retenir sa surprise de voir le jeune général en liberté et dissimula mal sa fureur en apprenant qu'il avait été acquitté. Mais, coupant court, le jeune général demanda une fois encore de pénétrer auprès d'Ardouin.

— Impossible ! répondit Maryse.

Dehors, la foule hurlait sur le passage de la charrette. Marceau décida de passer outre et courut vers la porte d'Ardouin. Maryse s'élança pour le retenir, mais il lui saisit les poignets et allait pénétrer dans la pièce. Elle joua le tout pour le tout et dit au jeune homme que le délégué avait été appelé en secret à Paris et qu'il avait signé l'ordre d'exécution avant son départ. Indigné, il voulut lui-même sauver les condamnés. Trop tard, le couperet s'abattait sur la tête du marquis de Thorigné. Marceau marcha vers la délatrice :

— C'est toi qui a livré Marie-Claire aux Chouans ! lui cria-t-il. Et tout en repoussant Maryse qui tomba sur le parquet, les cheveux à demi-dénoués, il martela :

THÉÂTRE LUMEN

Du Vendredi 27 Mai au Jeudi 2 Juin 1927

Dimanche 29 Mai : Matinée dès 2 h. 30

Programme extraordinaire :

Gloria Swanson

dans une de ses dernières créations :

Splendide film dramatique en 4 parties

VEDETTE

ADOLPHE MENJOU et BESSIE LOWE dans

INCOGNITO

Grand film humoristique en 4 parties

A nos lecteurs

Nous informons nos fidèles lecteurs que **L'ÉCRAN**, comme de coutume, ne paraîtra pas pendant la saison d'été, soit du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Notre prochain numéro paraîtra donc au début du mois de septembre prochain.

THÉÂTRE LUMEN

Le programme du Théâtre Lumen comprend cette semaine deux grands films avec deux des artistes les plus réputés en Amérique, *Vedette*,



grand film dramatique et humoristique avec Gloria Swanson dans le rôle principal, et *Incognito*, comédie humoristique avec Adolphe Menjou dans

le rôle principal. Dans *Vedette*, Gloria Swanson anime toutes les scènes de cette production avec un brio inégalable. Dans *Incognito* Adolphe Menjou incarne merveilleusement un souverain volage ; Greta Nissen personnifie à ravir une exquise demi-mondaine et Bessie Love apporte sa grâce touchante à la petite Américaine, l'héroïne de l'histoire. Vu l'importance du programme, le spectacle commencera en soirée à 8 h. 30 très précises. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29 mai : matinée dès 2 h. 30.

ROYAL-BIOGRAPH

Le programme de cette semaine comporte une œuvre des plus divertissantes, *Paris, rue de la Paix*, grand film dramatique avec, comme principaux interprètes, Léon Mathot, Andrée Lafayette, Suzy-Pierson et Armand Bernard. *Paris, rue de la Paix*, a été tiré de la pièce de MM. Abel Hermant et Marc de Toledo. Au même programme, *Picratt dans le train de luxe*, vingt minutes de fou rire ; les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal Suisse et le Pathé-Revue, l'intéressant cinémagazine. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29 mai : matinée dès 2 h. 30.

Nuits de Montmartre AU CINÉMA DU BOURG

En Espagne, sur l'île de Majorque, dans les Baléares, vit la famille Faneaux, issue d'un père anglais de noble origine, mais dégénéré, et d'une mère espagnole. Après la mort du père, la misère a forcé la fille Emilie à gagner sa vie d'une manière peu honorable, et son frère Rodney s'est lié avec des aventuriers de mauvais aloi.

Rodney, torturé par la pensée que sa vie s'écoulera inutile dans la pauvreté, engage sa sœur à épouser un acteur fort riche, du nom de Ewing, qui est en même temps un chevalier de fortune. Mais Emilie s'y refuse et peu après tombe amoureuse de Jérôme Hauterive, un écrivain anglais de famille aristocrate.

Rodney et Ewing se proposent de dépouiller l'Anglais, mais lorsque Rodney découvre en Jérôme l'homme qu'il aurait pu être lui-même, il

— Mais prends garde, si elle meurt, je te tuerai !

Et il regagna précipitamment l'antichambre, tandis que Maryse, les traits convulsés de rage, haletait en tendant le poing vers lui :

— Tu peux me tuer, car maintenant je me suis vengée.

Sur la place, la guillotine continuait son œuvre... Quelques instants après, Kléber et Marceau étaient de nouveau rassemblés dans leur bureau du château de Nantes.

Le regard fiévreux, Marceau murmura : — Pourvu que le sergent Lefranc arrive à temps.

Alors, Kléber, tout en le fixant bien dans les yeux, observa gravement :

— Tu oublies une chose, Marie-Claire a déjà près d'elle Jacques Cottereau qui l'aime et qui la sauvera.

— Le pourra-t-il ? soupira Marceau... D'ailleurs, qui sait s'il est encore vivant.

Puis, avec véhémence, il ajouta : — Pourquoi, hier, ne m'as-tu pas laissé parler ?

— Pourquoi ? fit Kléber et, avec une gravité soudaine, il montra à son ami l'un des drapeaux tricolores qui décoraient la muraille.

Marceau le contempla un instant en silence et, saisissant un bout de l'étoffe sacrée, il l'approcha de ses lèvres. Le sacrifice était consommé.

La maison des géants.

Au moment où se déroule cette histoire, le Comité de Salut public était investi d'une véritable autorité dictatoriale.

Ce jour-là, le Comité, réuni dans la salle verte du Pavillon de Flore, allait entendre le délégué Maxime Ardouin, accusé d'avoir failli à son devoir.

Sans même le prier de s'asseoir, Robespierre lui demandait :

— De quel droit as-tu quitté Nantes ?

Silencieusement, Ardouin tira de sa poche le message de Jean Chouan et le tendit à Robespierre qui lut à haute voix :

« Citoyen délégué,

Je te confirme que ta fille est en mon pouvoir. Je suis prêt à te la rendre en échange de

tous les nôtres détenus dans les geôles de Nantes. Mais je t'avertis que si tu touches à un seul d'entre eux, je ferai, sans pitié, tomber la tête de ta fille.

» Jean Chouan, général en chef des armées royalistes de l'Ouest. »

— Et alors ? demanda Robespierre au délégué.

Pâle comme un mort, Sans-Quartier répliquait : — Je n'ai pas eu le courage de sacrifier ma fille !

La faute était grave et déjà, entre les membres du Comité, naissait un désaccord terrible au sujet de Maxime Ardouin, lorsque Robespierre reçut un pli qu'il décacheta et lut rapidement.

Assez de discussions, dit-il. Voici une nouvelle dépêche de Nantes qui nous annonce que les exécutions ont recommencé ce matin.

Sans-Quartier chancela, prêt à défaillir.

— Ma fille ! Ma petite Marie-Claire ! Ils vont la tuer, gémit-il, et, arrachant sa cravate, il s'écria :

— Eh bien ! guillotinez-moi tout de suite.

Pour la première fois de sa vie, Robespierre sentit un léger frisson parcourir son épiderme et, disposé à ne pas se montrer implacable, il reprit d'un ton solennel :

— Citoyen Maxime Ardouin, en raison de tes services passés et de ta douleur paternelle, le Comité se contente de te relever de ses fonctions.

Accablé de détresse, Sans-Quartier ne semblait même pas avoir prêté attention au débat dont il était l'objet. Il dirigea vers les membres du Comité un regard éperdu et, d'une voix brisée, il s'écria :

— Je veux mourir !

Mais Carnot, très grand, s'écriait : — Courage ! Ta tâche de citoyen n'est pas finie. Retourne là-bas te battre et te venger.

A ces mâles paroles, Sans-Quartier se redressa. Puis, la tête rejetée en arrière, galvanisé par l'élan de ses forces reconquises et de sa volonté exaspérée, il clama : « Vive la République quand même ! » et, comme un fou, il bondit dehors.